Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260605-49DELEGUESENAT-DE

Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°049/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 07

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Jean-François NIVLET, Maire-adjoint
Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 mai 2026

Présents : M Jean-François NIVLET, Mme Virginie HATTE, M Sébastien CHESNEL, Mme Colombe DELFERIERE, M Stéphane CHARBONNEL, M Sébastien FRETAY, Mme Lucie DUVAL
Absents : M Roger BUFFET, M Gérard COUASNON, Mme Catherine LETINTURIER-CHARBONNEL, Mme Amélie DELLEMMES.

Virginie HATTE est nommée secrétaire de séance.

Objet : Elections Sénatoriales : Élection du délégué et des suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le 5 juin 2026 à 11 h 00.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire-adjoint indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M CHESNEL Sébastien, Mme Colombe DELFERIERE, M Sébastien FRETAY, Mme Lucie DUVAL

La présidence du bureau est assurée par Jean-François NIVLET, Maire-adjoint

b) Les candidatures enregistrées :

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales.
Monsieur Roger BUFFET a présente sa candidature
Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

c) Élection d'un délégué

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260605-49DELEGUESENAT-DE

A obtenu :

- M Roger BUFFET 7 voix

Monsieur Roger BUFFET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Monsieur Jean-François NIVLET, Madame Virginie HATTE et M Sébastien FRETAY présentent leur candidature

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- M Jean-François NIVLET 7 voix
- Mme Virginie HATTE 7 voix
- M Sébastien FRETAY 7 voix

Monsieur Jean-François NIVLET, Madame Virginie HATTE et M Sébastien FRETAY ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Délibéré en séance les jour mois et an dessus

MONTHAULT ★ MAIRIE 35420 (ILLE-ET-VILAINE)

Pour Copie Conforme

Le Maire-Adjoint

Jean-François NIVLET

La Secrétaire

Virginie HATTE

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :